

Les jeunes travailleurs et travailleuses



Les syndicalistes s'entendent dire que les jeunes travailleurs-euses sont difficiles à organiser parce qu'ils-elles ne sont pas intéressé-e-s par les syndicats. Cependant, des études ont démontré que les jeunes travailleurs-euses ont une perception plus favorable des syndicats que tout autre groupe d'âge. Si les syndicats veulent impliquer les jeunes travailleurs-euses et les faire participer aux structures décisionnaires, ils doivent les écouter, prêter attention à leurs problèmes et chercher à les résoudre conjointement – et non leur dicter une conduite.

Au plan international, les problèmes communs les plus souvent évoqués par les jeunes travailleurs-euses sont les suivants :

- Le sous-emploi et le chômage des jeunes

- L'absence d'emplois de qualité, dont une proportion élevée d'emplois précaires

- La difficulté à faire correspondre les compétences aux besoins du marché du travail : les jeunes travailleurs-euses n'ont pas les compétences requises par l'employeur OU ils et elles sont trop qualifié-e-s pour le poste qu'ils et elles occupent

- Le harcèlement sexuel et la violence sexiste



Les points suivants sont des suggestions concernant les manières d'impliquer les jeunes travailleurs-euses pour résoudre ces problèmes :

Recruter et organiser

- **Aller à la rencontre des jeunes travailleurs-euses là où ils-elles sont :** Rencontrer les jeunes travailleurs-euses là où ils et elles sont fait référence à la fois à leurs intérêts et à leur présence physique. Des festivals, collectifs d'artistes, des activités et des compétitions sportives ainsi que des cafés-concerts sont autant d'événements organisés par des affiliées de l'UITA pour susciter l'intérêt des jeunes travailleurs-euses et leur expliquer les avantages conférés par l'adhésion à un syndicat.
- **Commencer tôt :** Informer les jeunes des avantages liés à l'adhésion syndicale avant qu'ils-elles soient des « travailleurs-euses » peut instiller une image positive des syndicats. Se rendre dans les écoles et universités et parler aux jeunes est une bonne manière de procéder.
- **Des cotisations réduites pour les jeunes, les étudiant-e-s et les travailleurs-euses précaires :** Des cotisations réduites pour les jeunes travailleurs-euses (et les étudiant-e-s et les travailleurs-euses précaires) peut augmenter le pouvoir d'attractivité des syndicats.
- **Proposer des services qui donnent l'occasion d'entamer une discussion sur l'adhésion syndicale :** Proposer des formations, assurées par les syndicats, sur certaines compétences (par exemple, aide à la rédaction d'un C.V., formation aux entretiens d'embauche) qui peuvent être utiles pour les jeunes travailleurs-euses est un bon moyen de les inciter à se déplacer en personne au bureau du syndicat. Ce genre de formations est également utile pour les jeunes au chômage ou en sous-emploi. Certaines affiliées de l'UITA ont des programmes d'apprentissage qui ont joué un rôle fondamental pour recruter et mobiliser des dirigeant-e-s de jeunes travailleurs-euses. Les formations professionnelles peuvent alors inclure un volet d'éducation ou d'organisation syndicale.
- **Représentation formelle des jeunes travailleurs-euses et leur droit de vote au sein des structures décisionnaires des syndicats :** Pour que les jeunes travailleurs-euses aient le sentiment que leur voix compte, ils-elles doivent être intégré-e-s dans les structures de décision des syndicats et disposer d'un droit de vote. Il est également important qu'un-e responsable syndical-e soit spécifiquement chargé-e des jeunes travailleurs-euses et qu'il-elle les guide et les encourage à assumer des postes de responsabilités au sein des syndicats.
- **Prendre en compte les besoins des jeunes travailleurs-euses dans les négociations collectives :** Pour que les jeunes travailleurs-euses souhaitent adhérer à un syndicat et y rester, il faut que les conventions collectives les couvrant contiennent des dispositions ayant trait à leurs préoccupations. Ces dispositions doivent notamment porter sur des horaires de travail prévisibles, l'interdiction des heures supplémentaires non consenties, la conversion d'emplois précaires en emplois permanents, des formations payées par l'employeur, un congé d'études ou le remboursement des frais de toute forme de scolarité. Si ce genre de dispositions et approches peut s'appliquer à toutes les travailleurs-euses, elles sont particulièrement pertinentes pour les jeunes travailleurs-euses.



● **Adhésion associative :** Certaines affiliées de l'UITA ont testé l'adhésion associative qui prévoit que les jeunes ou d'autres travailleurs-euses n'ont pas besoin d'être formellement membres pour participer à des activités de jeunes travailleurs-euses ou autres. Avec l'adhésion associative, les « jeunes travailleurs-euses peuvent organiser des réseaux communs relatifs à un éventail de questions du lieu de travail ou de leur communauté et des actions et activités communes¹», même s'ils-elles ne sont pas formellement membres d'un syndicat. Les jeunes travailleurs-euses, ou d'autres travailleurs-euses, peuvent coopérer sur des questions sociales qui vont au-delà des questions syndicales traditionnelles. Unite the Union a par exemple des sections locales communautaires qui traitent de ce genre de questions. Cette approche peut également inciter les jeunes travailleurs-euses à mener des luttes à l'avenir et à syndiquer leurs lieux de travail.

● **Formations et renforcement des capacités :** Des formations sur les droits syndicaux et l'organisation syndicale sont essentielles pour impliquer tous-tes les travailleurs-euses. Toutefois, les jeunes travailleurs-euses, en général peu au courant de leurs droits, hésitent souvent à s'exprimer. Les directions se servent volontiers de cette appréhension comme instrument pour exploiter, diviser et manipuler les jeunes ou autres travailleurs-euses. L'organisation ne prend pas fin lorsqu'un-e travailleur-euse devient membre d'un syndicat. En fait, organiser ceux et celles qui sont déjà membres est tout aussi important que le recrutement de nouveaux membres. Les formations en compétences de direction, en organisation, en santé et sécurité, en recherches et en communications, sont autant d'atouts pour les jeunes travailleurs-euses. Une formation sur la prévention de la violence sexiste et sur ce qu'il convient de faire en y étant confronté est également indispensable.



Communications

- **Choix des termes :** Le type de langage employé avec les jeunes travailleurs-euses est important étant donné qu'il a trait au recrutement, à l'organisation et à la mobilisation – bien que ces exemples peuvent s'appliquer à tous-tes les travailleurs-euses. Les formations sur la communication et la syndicalisation doivent être menées avec des dirigeant-e-s et des permanent-e-s syndicaux-ales. Quelques exemples de langage sont :
 - Demander aux jeunes travailleurs-euses ce qui leur plaît dans leur entreprise et expliquer comment un syndicat peut contribuer à protéger ces éléments positifs.
 - Demander aux jeunes travailleurs-euses ce qui pourrait être amélioré et ensuite expliquer comment un syndicat peut y contribuer.
 - Avoir un syndicat place les cadres (surveillant-e-s) et les employé-e-s sur un pied d'égalité.



Nos syndicats, notre UITA, notre avenir



- Le livret d'accueil de l'entreprise peut être modifié à tout moment par l'entreprise. Les dispositions de la convention collective ne peuvent être modifiées que par la négociation collective.
- **Formes de communication :** Les jeunes travailleurs-euses d'aujourd'hui communiquent de manière très différente de leurs prédécesseurs d'il y a cinq ans. Facebook, Twitter, Snapchat, YouTube et Instagram sont largement utilisés par les jeunes travailleurs-euses de 18 à 35 ans. Même si Facebook commence à être moins utilisé par certain-e-s jeunes travailleurs-euses, les groupes ouverts et fermés de Facebook peuvent être des outils efficaces pour communiquer des informations au sein d'un groupe. Les groupes fermés sont plus adaptés à la communication interne, tandis que les groupes ouverts sont plus adaptés à la communication avec le grand public. Les jeunes travailleurs-euses échangent aussi de plus en plus via sms, avec des applications comme WhatsApp ou Viber. Certains syndicats ont développé des applications mobiles dans l'objectif d'impliquer les jeunes et autres travailleurs-euses et de faciliter l'adhésion syndicale et/ou d'expliquer en quoi consiste l'appartenance à un syndicat.
- **Mise en place de comités de jeunes travailleurs-euses :** Établir un sous-comité de jeunes travailleurs-euses au niveau des sites de production est utile à des fins de recrutement de jeunes travailleurs-euses, même si le lieu de travail est déjà syndiqué. Les jeunes travailleurs-euses sont plus susceptibles de s'identifier à d'autres jeunes travailleurs-euses partageant des expériences similaires.
- **Flash mobs et techniques novatrices de mobilisation :** La créativité peut jouer un rôle important pour inciter les jeunes à participer. Une fausse agence d'intérim en ligne a par exemple été créée par la Confédération générale italienne du travail (CGIL), proposant de fausses offres

d'emplois provocatrices. Des annonces comme « Chaîne de prêt-à-porter recherche stagiaires séduisants prêts à se dépouiller de leurs droits » et « Groupe financier recherche diplômé-e MBA pour préparer le café et promener le chien du PDG » ont été postées sur ce site et des affiches placardées dans les rues de Rome. Ces annonces sont devenues virales et des jeunes ont écrit à la fausse agence pour raconter leurs expériences et réagir à ces offres d'emploi indécentes, tandis qu'une grande mobilisation avait lieu spontanément. « Pour rendre cette campagne "réelle" et connue dans le monde "hors ligne", la CGIL a organisé une mobilisation éclair devant le Parlement et révélé lors d'une conférence de presse qu'elle était à l'origine de cette opération² ». C'est un exemple de la manière dont des moyens en ligne et hors-ligne peuvent être utilisés pour mener une campagne efficace. Il est également important de noter que rien ne peut remplacer l'organisation de bas en haut et au niveau communautaire, un fait qui doit être intégré dans toute stratégie de communication.

- **Identité du syndicat :** Pour que les jeunes travailleurs-euses soient intéressé-e-s à adhérer à un syndicat, ils-elles doivent sentir que ce syndicat les prend, et leurs besoins, au sérieux. Les syndicats doivent faire en sorte que les jeunes travailleurs-euses soient partie intégrante du syndicat, qui doit par ailleurs soutenir leur développement en tant que militant-e-s et dirigeant-e-s syndicaux-ales. Leur formation une fois achevée, les jeunes travailleurs-euses doivent être l'identité du syndicat.

Approches internationales

- **Partager les expériences positives :** Même si les problèmes auxquels sont confronté-e-s les jeunes travailleurs-euses varient en partie d'une région à l'autre, de nombreux enseignements peuvent être retirés du partage de leurs expériences. Les fédérations syndicales internationales, telles l'UITA, jouent un rôle clé en créant des opportunités/occasions d'échanger ces expériences.
- **Revendications de campagnes sur des problèmes communs :** Au niveau international, les jeunes travailleurs-euses rencontrent de nombreux problèmes communs (travail précaire, mauvaises conditions de travail, chômage, sous-emploi, etc.). Ce contexte leur donne l'occasion de s'organiser autour d'une question commune, pendant une journée, ou mieux, dans la durée.

¹ http://www.effat.org/sites/default/files/events/14134/4-just_do_it_final.pdf

² http://www.effat.org/sites/default/files/events/14134/4-just_do_it_final.pdf

Les jeunes travailleurs-euses sont présent-e-s dans tous les secteurs de l'UITA, et en particulier dans l'hôtellerie-restauration, la restauration collective et le tourisme (HRCT), l'agriculture et la transformation des aliments/boissons. Ils-elles forment une partie importante de nos organisations affiliées aujourd'hui et sont leur force vive pour l'avenir. Les idées avancées dans ce document peuvent être appliquées dans tous les secteurs de l'UITA. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de toutes idées supplémentaires que vous pourriez avoir.

Pour plus d'informations, merci de contacter le Secrétariat de l'UITA à iuf@iuf.org

